

CORUM s'utilise avec un adjuvant

Cultures		Adjuvants*
Grandes cultures	Pois protéagineux	DASH HC ACTIROB® B
	Féverole	
	Luzerne	
	Soja	
Cultures porte graine mineures (trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, sainfoin)		
Cultures légumières	Pois de conserve	DASH HC SILWET® L77, HELIOSOL®
	Haricot	

*Adjuvants pour lesquels nous disposons du plus grand nombre de références.
Liste non exhaustive. Autres adjuvants, nous consulter.

CORUM dans les programmes de désherbage

Dans toutes les situations, il est recommandé de raisonner l'utilisation de CORUM selon les adventices à contrôler et leur niveau d'infestation. En cas de flores très diversifiées, il est recommandé de mettre en œuvre un programme de désherbage combinant agronomie et applications herbicides en séquence ou en mélange (se référer à la réglementation en vigueur sur les mélanges). Se reporter aux différentes pages de ce document pour prendre en compte les spécificités de chacune des cultures.

Champ d'activité de CORUM à 1,25 l/ha + adjuvant

Amarante échchée	TS	Arroche étalée	S	Séneçon commun	MS
Barbâtre printanière	TS	Alchémille des champs	S	Véronique à f. de lierre	MS
Capseille	TS	Chénopode blanc	S	Véronique de Perse	MS
Colza (repousse)	TS	Coquelicot	S	Pensée	NS
Datura stramoine	TS	Ethuse	S		
Laïeron sp.	TS	Fumeterre officinal	S		
Morelle	TS	Gaïlet gratteron*	S		
Moutarde blanche	TS	Géranium à f. rondes	S		
Pourpier potager	TS	Lamier amplexicaule	S		
Ravenelle	TS	Lamier pourpre*	S		
Sanve	TS	Linaire sp.	S		
Séneçon jacobée	TS	Matricaire sp.	S		
Sisymbre sp.	TS	Mercuriale annuelle*	S		
Stellaire	TS	Renouée à f. de patience	S		
Tabouret des champs	TS	Renouée des oiseaux*	S		
		Renouée lisérion*	S		
		Renouée persique	S		
		Rumex sp. [issu de graine]	S		

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais.
Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF Agro et Instituts Techniques en France sur les différentes cultures protéagineuses et cultures légumières.
Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

Conditions générales d'utilisation

Stade des Adventices

CORUM s'utilise sur des adventices jeunes et peu développées en situation deousse active. Le stade optimum de traitement se situe entre les stades « cotylédones » et 2-3 feuilles maximum des dicotylédones adventices.

CORUM s'utilise à la dose autorisée de 1,25 l/ha ou à une dose adaptée, en post-levée des cultures autorisées.

- Appliquer un volume de bouillie de 100 à 250 litres à l'hectare.
- L'utilisateur décide sous sa propre responsabilité du choix des doses et des produits utilisés dans le programme, en fonction de la flore, du type de sol, du climat, de l'état de la culture.
- Toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite.
- Tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

Il est recommandé de respecter les conditions d'emploi habituelles pour des produits de post-levée, à savoir :

- Appliquer sur une culture en bon état végétatif.

- Appliquer en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Ne pas appliquer si les températures minimales sont inférieures à 5°C d'une part et si les températures maximales sont supérieures à 25°C d'autre part, dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Appliquer en conditions d'hygrométrie supérieure à 70% afin de favoriser l'efficacité du produit.
- Ans les conditions de sécheresse ou de forte chaleur (> 25°C), traiter tôt le matin ou en soirée.
- Appliquer sur feuillage sec.
- Traiter en l'absence de vent et de préférence le matin (ou le soir).
- Appliquer sur une culture ne souffrant d'aucun stress particulier. Ce stress peut être dû à une mauvaise implantation, à la présence de parasites ou de maladies, à des conditions climatiques défavorables (périodes de froid ou de fortes amplitudes thermiques, excès d'eau ou sécheresse), à de possibles effets des herbicides utilisés en pré-levée ou encore à une carence minérale.
- Cultures suivantes: se reporter à l'étiquette.

Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, pour la protection des ressources en eaux, BASF Agro recommande des préconisations spécifiques pour toutes ses spécialités à base de la substance active bentazone.

Date d'application : CORUM doit être utilisé dans le respect des stades d'utilisation, en dehors des périodes de recharge de la nappe :

- à l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures et jusqu'au 15 octobre sur cultures développées.
- à partir du 15 mars.

Dose maximale/ha/an : Ne pas dépasser la dose 1000 g de bentazone/ha/an lors de programme avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur les mêmes principes, ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an d'imazamox. Sur les zones de captages, ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7% ni sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes). Pour plus d'informations, nous consulter.

CARTE D'IDENTITÉ

CORUM® marque déposée BASF
AMM N° : 2120120

Composition : 22,4 g/l imazamox + 480 g/l bentazone

Formulation : SL

Usages : Pois protéagineux d'hiver et de printemps, Pois de conserve, Féverole d'hiver et de printemps, Luzerne, Soja, Cultures porte-graine mineures : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat.

Dose autorisée : 1,25 l/ha.

Stade d'application : en post-levée des cultures et des adventices.

Nombre maximum d'applications par culture : 1, fractionnement possible à condition de ne pas dépasser 1,25 litre de produit/ha.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m. Zone non cultivée adjacente : 5 m.

Délai de rentrée : 6 heures.

CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE :

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mention de Danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion / H400 Très toxique pour les organismes aquatiques / H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PROTECTION UTILISATEUR LORS DE LA MANIPULATION

DU PRODUIT : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquée S5 ou P6, vêtement de travail de niveau de protection 4.

NIRVANA® S marque déposée BASF - Numéro d'AMM 2090016 - Composition : 16,7 g/l imazamox + 250 g/l pendiméthiline - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H315-H317-H400-H410. PROWL® 400 marque déposée BASF - Numéro d'AMM 8900681 - Composition : 400 g/l pendiméthiline - Formulation : SC - Classement toxicologique : ATTENTION, H400-H410. STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H400-H410.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H330-H361d-H411. DASH HC® marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphatoglycérol polyoxyalylées + 37,5% esters méthyléniques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H332-H411. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/l alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H319-H412.

STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER : H315-H319-H3

